

**Budget 2007-2008
COMMUNIQUÉ N° 1**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Discours sur le budget 2007-2008

Donner au Québec les moyens de ses ambitions

« Avec rigueur, nous avons misé sur les priorités que nous avons annoncées dès le début de notre mandat. Pour chacune d'entre elles, nous avons pris les moyens pour parvenir à des résultats durables, qui recentrent l'État sur ses missions essentielles et qui bonifient considérablement les services dont bénéficient les Québécois. Ces progrès doivent se poursuivre. »

- Michel Audet

Québec, le 20 février 2007 – Le ministre des Finances, M. Michel Audet, a procédé aujourd'hui devant l'Assemblée nationale à la lecture du *Discours sur le budget 2007-2008*.

« Grâce aux réalisations du gouvernement, nous avons maintenant de meilleurs soins de santé, un meilleur système d'éducation, des infrastructures en meilleur état, un fardeau fiscal moins élevé, une économie plus prospère, une meilleure qualité de vie pour les familles et un bilan environnemental positif. Notre gouvernement a également agi avec détermination afin de faciliter la création de richesse et d'accroître la prospérité partout au Québec. Des réussites sont déjà au rendez-vous et le présent budget permettra d'aller encore plus loin afin que le Québec réalise son plein potentiel », a affirmé le ministre des Finances.

Une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques

Avec ce budget, le gouvernement poursuit une saine gestion des finances publiques, marquée par le maintien de l'équilibre budgétaire. La réduction du poids de la dette se fait en accéléré grâce à une mise de fonds exceptionnelle de 500 millions de dollars au Fonds des générations provenant de la vente, par Hydro-Québec, de sa participation dans une entreprise au Chili.

« Au cours de notre mandat, nous avons géré de façon rigoureuse et dans le respect des priorités des Québécois. La croissance annuelle des dépenses a été maintenue à 4,1 % en moyenne, comparativement à 6,3 % dans l'ensemble des provinces », a précisé le ministre des Finances.

Pour l'année financière se terminant le 31 mars prochain, comme pour l'année 2007-2008, M. Audet a annoncé que le déficit zéro sera atteint une fois de plus.

Les priorités des Québécois

« Depuis 2003, plus de 80 % de la croissance des dépenses a été allouée à la santé et à l'éducation. Nous avons diminué de façon importante l'impôt des particuliers et les coûts liés à l'investissement pour les entreprises. Nous avons investi 16,1 milliards de dollars dans l'amélioration des infrastructures. Ces investissements ont fortement contribué à soutenir la croissance économique », a précisé M. Audet.

En **santé**, les sommes investies ont été augmentées de 4,4 milliards de dollars depuis 2003 et, pour la prochaine année, une somme additionnelle de 1,3 milliard de dollars sera allouée à ce secteur, soit une croissance de 6 %.

Dans le domaine de l'**éducation**, le gouvernement a réinvesti depuis 2003 près de 1,7 milliard de dollars. Il s'agit d'une croissance des dépenses cinq fois plus importante que durant le mandat du gouvernement précédent. En 2007-2008, le budget de l'éducation augmentera de 4,4 %, soit 567 millions de dollars de plus.

La réduction du fardeau fiscal et le soutien à la croissance économique

Le ministre des Finances a indiqué que les impôts des particuliers et des entreprises avaient été abaissés de façon continue depuis quatre ans. « Nous avons redonné aux Québécois 3,8 milliards de dollars en réductions d'impôts et nous avons accordé plus de 825 millions de dollars en réduction du fardeau fiscal des entreprises », a-t-il précisé.

Avec le *Budget 2007-2008*, le ministre des Finances annonce une réduction supplémentaire d'impôt sur le revenu des particuliers d'un montant de 464 millions de dollars. Depuis 2003, l'écart de fardeau fiscal avec les autres provinces aura donc été réduit de 2,2 milliards de dollars à 770 millions de dollars, soit une réduction de près de 65 %.

« Avec ces baisses, nous ne serons plus les contribuables les plus taxés en Amérique du Nord. Nous passerons en 2008 au sixième rang des provinces en ce qui a trait au fardeau fiscal alors que nous étions au bas du classement en 2003. C'est un progrès remarquable », a indiqué M. Audet.

Familles et aînés

« Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé à la construction d'un Québec pour tous les âges en accordant une attention particulière aux aînés, aux familles et aux jeunes. Avec ce nouveau budget, nous poursuivons notre action », a indiqué M. Audet.

Ainsi, le *Discours sur le budget 2007-2008* annonce un certain nombre d'initiatives, comme :

- la majoration de 1 000 à 1 500 \$ des revenus admissibles au crédit d'impôt pour revenus de retraite;
- un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 500 \$ consenti à une personne qui fournira bénévolement du répit à un aidant naturel;
- l'amélioration du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants;
- la bonification de la fiscalité pour les parents dont les enfants sont en formation professionnelle ou aux études postsecondaires.

Entreprises

Pour les entreprises, le ministre des Finances a notamment annoncé que le crédit de taxe sur le capital sur les nouveaux investissements dans le matériel de fabrication et de transformation sera doublé, passant de 5 % à 10 % à compter de minuit ce soir, et sera prolongé jusqu'à la fin de 2012. « Avec cette mesure, le coût d'investir dans le secteur manufacturier au Québec n'aura jamais été aussi bas », a dit le ministre des Finances.

Des régions et des grandes villes dynamiques

« La prospérité de toutes les régions du Québec est au cœur des préoccupations de notre gouvernement », a indiqué M. Audet, qui a fait part des principales composantes de la *Stratégie pour le développement de toutes les régions* à laquelle seront consacrés 825 millions de dollars sur cinq ans.

Un soutien particulier pour Montréal et Québec

Parce que Montréal et Québec jouent un rôle majeur dans la vitalité du Québec, ces deux grandes villes ont bénéficié depuis 2003 d'un soutien important de la part du gouvernement. « Ce soutien va se poursuivre », a mentionné le ministre des Finances.

Ainsi, Montréal recevra 140 millions de dollars sur cinq ans dans la cadre de la *Stratégie pour le développement de toutes les régions* afin de permettre d'accélérer le déploiement de sa propre stratégie de développement économique. Montréal pourra également bénéficier des autres initiatives comprises dans la stratégie, dont le *Fonds de développement régional* (FDR). Le gouvernement répond ainsi aux demandes formulées par les autorités municipales.

Par ailleurs, grâce à la nouvelle entente fiscale et financière avec les municipalités, la Ville de Montréal bénéficiera de près de 900 millions de dollars pour offrir de meilleurs services à ses citoyens.

L'entente fiscale et financière avec les municipalités octroie déjà à la Ville de Québec près de 300 millions de dollars d'ici 2013. Québec bénéficie également d'un soutien gouvernemental de 110 millions de dollars pour célébrer le 400^e anniversaire de sa fondation en 2008.

La capitale nationale recevra également 25 millions de dollars dans le cadre de la *Stratégie pour le développement de toutes les régions* afin de soutenir son développement économique. La Ville de Québec bénéficiera également de plusieurs autres mesures de la stratégie.

Enfin, la Ville de Québec obtient déjà la pleine compensation des taxes foncières pour le Grand Théâtre et les musées d'État.

La nécessité d'en arriver à une solution durable au déséquilibre fiscal

La position que défend le gouvernement du Québec, a rappelé le ministre des Finances, repose, en premier lieu, sur la nécessité d'une réforme en profondeur du programme de péréquation, ensuite sur le rétablissement de la contribution du gouvernement fédéral pour l'éducation et enfin, sur l'encadrement du pouvoir de dépenser d'Ottawa.

« Nous sommes sur le point de franchir une étape importante dans le dossier du déséquilibre fiscal. Le gouvernement fédéral a indiqué qu'il prendrait incessamment une décision sur cette question. Nous l'incitons fortement à donner suite aux engagements qu'il a pris à l'égard du Québec », a poursuivi M. Audet.

« Avec ce budget rigoureux, le gouvernement prend clairement position pour défendre les intérêts du Québec. Il agit pour accroître la prospérité de Montréal et de Québec ainsi que de toutes les régions. Il continue de mettre en place des mesures pour améliorer la qualité de vie des Québécois. Le gouvernement donne donc au Québec les moyens de ses ambitions », a conclu M. Audet.

- 30 -

Source : Pierre Choquette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
(418) 643-5270